



Hors la loi

un film révisionniste de Rachid Bouchareb

Par Danièle Masson

Le film *Hors la loi* de Rachid Bouchareb, condense tout le paradoxe et la confusion des relations franco-algériennes : citoyen français d'origine algérienne, Bouchareb réalise un film qui représente l'Algérie au 63^{ème} Festival de Cannes, et qui est financé pour les deux tiers de son budget (vingt millions d'euros) par de l'argent public français.

Paradoxe et confusion se retrouvent dans les intentions affichées du cinéaste. Il se barricade derrière son indépendance de créateur – « *il s'agit d'une œuvre de fiction* » – relayé par Frédéric Mitterrand qui argue de la liberté de la création artistique. Et par ailleurs, il affirme que son film allait révéler des secrets enfouis dans les placards de l'histoire – « *je vais rétablir la vérité historique* » – et il prétend faire œuvre pédagogique, « *rappel historique pour les jeunes générations qui ont le droit de connaître l'histoire* ».

Revisiter l'histoire

Mais Bouchareb a sa manière à lui de revisiter l'histoire, qui lui a valu quelques « *stigmatisations* » : « *palme d'or du mensonge* », entendait-on à Cannes au matin de la projection ; « *film révisionniste et négationniste* », selon Lionel Luca (député UMP et ancien professeur d'histoire) et les associations de Rapatriés et de Harkis.

Confrontons le film et l'histoire avec comme sources le dictionnaire encyclopédique d'his-

toire de Michel Mourre et le Service historique de la Défense.

Dans le film, lors de la manifestation du 8 mai 1945 à Sétif, des Algériens brandissent ce qui sera le drapeau algérien. Répression sauvage de l'armée française. Bilan : 8 000 à 40 000 morts algériens. Selon le dictionnaire encyclopédique : les 8/10 mai 1945, Sétif et Guelma furent le théâtre d'émeutes déclenchées par les nationalistes algériens. Ces attaques firent plusieurs centaines de victimes dont 88 Français. Selon le Service historique de la Défense, quatre musulmans furent tués pendant le défilé de la victoire, dont le porte-drapeau indépendantiste algérien, et le massacre de masse concerna, ce jour-là, les Européens : 109 tués et disparus ; des femmes

violées, des vieillards et des enfants tués aux cris de « *djihad* » et de « *mort aux Français* ». Émeutes non spontanées, mais étape d'un plan d'insurrection prévoyant les assassinats d'Européens, et l'installation d'un maquis au nord de Sétif.

Et Sétif a besoin d'être *contextualisé*, comme on dit. Le 8 mai 1945, la France ne fêtait pas seulement la victoire sur le nazisme. Les États-Unis étaient présents en Afrique du Nord, voulaient que la France en parte, et pour cela aidèrent la rébellion. Dans ce contexte, le défilé indépendantiste et les massacres d'Européens furent conçus comme une opération de guerre, et la répression menée les jours suivants, commandée par le gouvernement provisoire du Général De Gaulle, fut impitoyable. On envoya les tirailleurs Sénégalais tirer sur les Algériens. Au





moins mille cinq cents morts, et le dictionnaire de Mourre évoque certains rapports qui font état de quinze mille et même de vingt-cinq mille morts.

Voilà pour l'histoire, falsifiée par Boucharab, dont les intentions apparaissent clairement au début et à la fin du film. En ouverture, scène de liesse de la libération de Paris ; en conclusion, scène de liesse de l'indépendance algérienne. Évident jeu d'échos entre l'Allemagne nazie et la France, la colonisation étant assimilée à l'occupation allemande, par le biais d'images d'archives qui donnent au film des allures de documentaire.

Entrer en résistance

Éric Zemmour, sur RTL, salue « *la révolte* » contre le film, « *légitimée par l'uniformisation bien-pensante* », qui conduit à voir en la France « *une puissance raciste et criminelle* ». Denis Tillinac déplore « *la culture de la repentance* » et « *la surenchère de victimisation* ». Jean Marie le Pen dénonce « *un film à la gloire des égorgeurs FLN* », et se demande « *jusqu'où descendra le masochisme intellectuel et culturel français* ».

Frédéric Pons, qui a vu, pour *Valeurs Actuelles*, le film à Cannes, remarque dans « *la salle qui applaudit debout* », « *des youyou de triomphe* ». Dans la séquence, qui dure six minutes, des massacres du 8 mai à Sétif, il stigmatise « *six minutes de désinformation historique absolue* », et conclut : « *Ce film militant est le porte-voix d'une lecture univoque et haineuse de l'histoire : celle du FLN, le pilier de la nomenklatura totalitaire qui contrôle l'Algérie depuis 1962, après l'avoir ruinée* ».

Dans la presse, les jugements esthétiques sont curieusement convergents : « *médiocrité de la mise en scène et jeu laborieux des acteurs* » (*Valeurs Actuelles*) ; « *feuilleton lisse, raplapla, amidonné* » (*Le Figaro*) ; « *académisme vernissé... saga sans souffle... fiction bancaire* » (*Libération*).

Cette « *fiction bancaire* » n'en demeure pas moins une insulte pour les Français d'Algérie et un danger pour les « *populations issues de l'immigration* ». Du « *vinaigre sur la plaie* » pour les

premiers (André Mayet), de « *l'huile sur le feu* » pour les autres (Frédéric Pons).

Le préfet Roger Benmebarek, né à Constantine, et dont le père fut administrateur en Kabylie en 1945 et 1946, devant « *tant d'erreurs d'ordre historique, matériel, chronologique et même intellectuel, et tant d'amalgames* » dénonce « *une provocation très volontaire* » des producteurs et des sélectionneurs « *dans un but commercial pour les uns, politique pour les autres* ». Provocation qui s'inscrit dans un contexte de choc des civilisations, rendu improbable par l'état de dhimmitude avancé de ceux qu'elle vise.

Il faut pourtant saluer des réactions salutaires. Le 21 mai, près de mille cinq cents personnes manifestaient à Cannes, répondant à l'appel des associations de rapatriés et de Harkis.

Cinq députés UMP avaient participé à l'élaboration et l'adoption de la loi du 23 février 2005 « *portant reconnaissance de la nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés* ». Ils s'étaient battus pour défendre le second alinéa de son article 4, demandant que « *les programmes scolaires reconnaissent le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord* ». Le 29 novembre 2005, Michèle Tabarot rappelait « *le passé glorieux de la France en Algérie, qui a construit 123 hôpitaux, 56 000 kilomètres de routes, des ports, des aéroports, des dispensaires, qui a éradiqué des maladies comme le paludisme* ».

Récemment, une proposition de loi a été déposée à l'Assemblée Nationale par Thierry Mariani, cosignée par Elie Aboud, Lionel Lucq, Michel Voisin, Claude Goasguen, et dont l'article unique prolonge la loi du 23 février 2005. « *La France reconnaît les souffrances subies par les citoyens français d'Algérie, victimes de crimes contre l'humanité commis du 19 mars 1962 au 31 décembre 1963, du fait de leur appartenance ethnique, religieuse ou politique* ».

Signes qu'entre le choc des civilisations et la dhimmitude, il y a la place pour la fierté nationale, et contre « *l'uniformisation bien pensante* », pour la résistance et la parole enfin libérée.

Danièle Masson

[Aller au dossier d'origine de ce texte](#)